

**Règlement de consultation valant
Cahier des clauses administratives particulières****(Établi en application du Code des marchés publics)****Marché 2019/2020****Personne publique contractante :**

Dénomination :

**Lycée Ernest Hemingway
98 boulevard Jean Jaurès
30900 Nîmes**

Personne responsable du marché : M. Frédéric PAGNEUX, Provisieur

Comptable assignataire : M. Gérard TRIBILLAC, Agent comptable.

Personne responsable du suivi des marchés : M. Gérard TRIBILLAC, Agent comptable

Art 1 : Objet du marché :

Marchés à bons de commande. Le marché a pour but le transport en autocar des élèves dans le cadre de sorties scolaires organisées pour la journée. Le marché est constitué de 3 lots. Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots.

- Lot 1 : Transport en autocar pour les déplacements sur la commune de Nîmes et communes limitrophes, en particulier vers les installations sportives municipales (gymnases, stades, piscines) pendant l'année scolaire 2019/2020. Le volume financier annuel estimé est entre 15 000 et 18 000 € ttc. Ce montant n'engage pas le pouvoir adjudicateur.
- Lot 2 : Transport en autocar dans les limites du département du Gard (hors commune de Nîmes), pendant l'année scolaire 2019/2020. Le volume financier annuel estimé est entre 2000 et 3500 € TTC. Ce montant n'engage pas le pouvoir adjudicateur.
- Lot 3 : Transport en autocar, pour la journée, en dehors du département du Gard pour l'année scolaire 2019/2020. Le volume financier annuel estimé est de 3000 et 5000 € TTC. Ce montant n'engage pas le pouvoir adjudicateur.

Art 2 : Description des fournitures ou prestations :

- La proposition porte sur des autocars correspondant aux règles de sécurité en vigueur au moment du transport.
- La proposition devra indiquer un prix au kilomètre ou un tarif forfaitaire.
- La capacité des autocars.
- Les frais éventuels de repas pour le chauffeur.
- Les frais éventuels d'autoroute ou de parking seront facturés en sus.
- La commande sera effectuée 8 jours francs minimum avant la sortie.
- Il ne sera admis aucun motif en cas de non disposition d'un bus.
- Dans le cas où cette éventualité se répèterait 3 fois, il sera mis fin au marché.

Art 3 : Contact :

Tous les renseignements utiles peuvent être obtenus auprès M. TRIBILLAC, Adjoint Gestionnaire; tel 04 66 04 93 72 ; fax 04 66 04 93 79, adresse électronique : gest.0300027s@ac-montpellier.fr ou de Mme IRLA tel: 04.66.04.89.10.

Art 4 : Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :

Les offres devront être parvenues au service Intendance du Ernest Hemingway au plus tard le **29 mai 2019 à 12H00** Les offres pourront être transmises par tout moyen : courrier, dépôt au lycée, courriel ou déposées sur la plateforme AJI.

Art 5 : Contenu des offres :

L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant les délais d'exécution.

Art 6 : Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- | | |
|----------------------------------|------|
| 1. Prix | 75 % |
| 2. Qualité des services associés | 25 % |

Art 7 : Délai de validité des offres :

30 jours.

Art 8 : Prix :

Contenu des prix : les prix proposés sont fermes et définitifs pour la durée de l'année scolaire 2019/2019 ; une clause de sauvegarde peut-être prévue en cas de changement radical des conditions économiques : elle doit être prévue dans l'acte d'engagement. Les prix sont exprimés hors taxe ; le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix.

Art 9 : Règlement :

Le règlement s'effectuera par mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours après réalisation de la prestation. Aucun acompte ne sera versé à l'entreprise titulaire du marché.

Art 10 : Délai d'exécution :

Les prestations ou fournitures devront être exécutées à partir du 1^{er} septembre 2019

Art 11 : Notification :

Les lots seront notifiés aux titulaires par courrier avant le **12//07/2019**

Le résultat de la consultation sera rendu public par publication sur les site : [mapa30](#) rubrique marchés publics et AJI.

Nîmes, le 09/05/2019
Le Proviseur
Le Proviseur
NÎMES
Frédéric FAGNEUX

